



Le crapaud calamite. Photo Jacques Ioset.

Le crapaud calamite en survie

Fin juin 2001. Une archéologue nous informe que les fouilles du chantier A16 de Rossemaison seront bientôt recouvertes. Elle a observé des centaines de minuscules batraciens au bord des ornières creusées par les machines.

Le groupe junior de la Sittelle de Courfaivre se rend sur les lieux et parvient à capturer la plus grande partie des jeunes. Mais où les relâcher ? A la Ballastière toute proche ? Ce milieu, classé site d'importance nationale, s'est lui aussi transformé en chantier autorou-

tier et les perspectives ne sont pas très réjouissantes.

Les jeunes crapauds sont finalement relâchés à Bassecourt dans une gouille proche de la Sorne où chantaient une vingtaine d'individus au printemps. Là au moins, ils seront tranquilles, pensons-nous.

Coup de théâtre en février 2002. La gouille de Bassecourt est rebouchée et le terrain rendu à l'agriculture. Pro Natura Jura prend le relais. Il faut faire vite : c'est le dernier site important du haut de la vallée de la Sorne et le printemps arrive.

(Suite en page 2)

Un verger haute tige à Bonfol

p. 3

Plantation avec une famille paysanne

p. 3

Activités jeunes

p. 4

Le crapaud calamite en survie

(Suite de la première page)

Dans un premier temps, il semble possible de récupérer un autre terrain appartenant à l'A16 pour y aménager des gouilles de substitution, mais surprise deux semaines plus tard: des machinistes y installent des drains jusqu'aux berges de la Sorne. Intervention de Pro Natura Jura. Les drains reculent de trois mètres et les responsables de l'A16 débloquent la situation en réservant une autre bande de terrain à l'aménagement de gouilles à calamites située à proximité du pont d'accès à l'A16 de Bassecourt. La collaboration avec les responsables de

l'A16 porte rapidement ses fruits. A fin avril, les mares sont prêtes à accueillir les crapauds. Deux semaines plus tard, ils sont là plus d'une trentaine à coasser. Beau succès, mais on n'a fait que sauver les meubles. Pour assurer la survie à long terme de ce batracien dans notre canton, il faut envisager un projet de plus grande envergure.

Les calamites ont besoin de milieux peu colonisés par la végétation pour leur reproduction. Ils occupaient autrefois les zones alluviales proches de la rivière. Suite aux corrections des cours d'eau au profit de l'agriculture, ils ont dû se satisfaire de biotopes de substitution. L'ancienne décharge de Courfaivre proche de la Sorne a par exemple longtemps abrité une belle population.

Ces dernières années, les calamites ont souvent dû se contenter des gouilles des chantiers de l'A16. Avec la réalisation de l'autoroute, ces milieux ont disparu.

Notre projet consiste donc à recréer un réseau de milieux favorables de Glovelier aux portes de Delémont. Des discussions avec les responsables de l'A16 ont permis de mettre en route plusieurs réalisations sur des terrains appartenant à l'autoroute. Le projet d'aménagement des environs de la zone de repos A16 de l'étang des Montoies prévoit la mise en place de gouilles conçues spécifiquement pour les calamites, mais leur réalisation pourrait prendre encore quelques années. A Bassecourt, un projet de compensation A16 le long de la route des Lavois inclut aussi des gouilles à calamites. Les travaux étaient en cours en 2002, mais ils ont été interrompus suite à la découverte d'une décharge industrielle sous le site prévu pour la création des mares. D'anciennes pièces d'eau envahies par la végétation

à Courfaivre ont été réaménagées de manière à satisfaire aux exigences des calamites.

Reste les environs de Courtételle. Là, il s'agit d'acquérir des terrains ou de passer des contrats avec des propriétaires pour recréer les milieux adaptés à l'espèce.

Jacques Ioset

Le crapaud calamite se distingue du crapaud commun par des yeux jaunes et non oranges, une raie jaune sur le dos et une coloration plus verdâtre. Contrairement à son cousin, il se déplace souvent en marchant rapidement plutôt qu'en sautant, ce qui permet de l'identifier assez facilement. Le calamite sort d'hibernation vers fin avril, plus tard que le crapaud commun. Les mâles émettent un chant long et puissant avec leur sac vocal qu'ils gonflent complètement.

Dans des conditions favorables, le chant peut porter à 2 km. Les calamites pondent en eau peu profonde. L'eau y est plus chaude que dans les étangs fréquentés par les crapauds communs et les têtards s'y développent rapidement. Le calamite est une espèce pionnière. Les zones alluviales lui fournissent normalement des lieux de ponte favorables, mais ceux-ci se déplacent chaque année au gré des crues, ce qui l'amène à effectuer des déplacements relativement importants à leur recherche. Dans le canton du Jura, le calamite ne se rencontre que dans la vallée de la Sorne et de la Birse. Sa population ne compte sans doute plus que quelques dizaines d'individus adultes, peut-être une centaine.

Impressum

Supplément des sections
à Pro Natura Magazine

Editeur

Pro Natura Jura

Secrétariat

Lucienne Merguin Rossé
L'Abbaye 105, 2906 Chevenez
Tél + fax 032 476 70 21
E-mail: pronatura-ju@pronatura.ch
Case postale 90
2900 Porrentruy
CCP 25-7248-2

Ont participé à la présente édition

William Saunier
Lucienne Merguin Rossé
Thérèse Egger
Jacques Ioset
Jean-Paul Luthi
Sylvie Courvoisier

Impression

Centre d'impression Le Pays S. A., Porrentruy
Tirage: 1000 exemplaires

Le verger haute tige enrichit le paysage et contribue fortement à la biodiversité.

Il permet également de conserver d'anciennes variétés d'arbres fruitiers. Les vergers hautes tiges comptent parmi les biotopes les plus riches d'Europe centrale. Dans le paysage moderne, aucun biotope n'est comparable à celui-là. Il est un espace vital pour de nombreuses espèces animales encore fréquentes, pour celles qui sont menacées comme la Chevêche d'Athéna.

Le verger haute tige forme un réseau avec d'autres biotopes écologiquement importants comme des haies basses, des bandes de jachères, des jardins, des murs de pierres sèches ou d'autres éléments de compensations écologiques aux alentours.

La mise en zone à bâtir, les subventions à l'arrachage des anciens vergers ainsi que la rationalisation de l'agriculture ont entraîné, depuis les années soixante, une diminution très marquée des vergers à hautes tiges, des lignées d'arbres et des haies. Afin de renverser cette tendance funeste, dans plusieurs villages, nous assistons à la multiplica-

Un verger haute tige à Bonfol



Un verger haute tige. Photo Thérèse Egger

tion d'implantation de nouveaux vergers. Nombreuses sont les plantations d'arbres fruitiers à haute tige.

La Baroche a su conserver son magnifique patrimoine de vergers. Ce sont des signes réjouissants d'une saine réaction à la banalisation de nos paysages.

A Bonfol, une association s'est créée, ayant pour objectif la plantation d'un verger haute tige avec d'anciennes

variétés locales ; dans un contexte qui permettra un enrichissement de la biodiversité. En effet, ce verger comptera également des bandes de jachère florale et la plantation d'une haie. Ce verger doit servir d'exemple.

Bien naturellement, Pro Natura Jura soutient cette initiative comme une contribution essentielle à une amélioration de notre cadre de vie.

Thérèse Egger

Plantation avec une famille paysanne

A la suite d'une plantation de haie sur l'exploitation de Jacques Froidevaux à Epiquez, le comité de Pro Natura Jura a été contacté par la famille Barth de Masesselin.

Pro Natura se réjouit de pouvoir collaborer à un tel projet, avec une famille agricole dynamique, imaginative, soucieuse de l'environnement et tournée vers un avenir agricole qui convient mieux à la région que la production intensive. Des produits de la ferme sont à disposition, tél. 032 955 17 04.

Cette dernière souhaite aménager des milieux favorables à une biodiversité autour de la ferme et ainsi rendre le site attractif et pédagogique. Le projet se réalise petit à petit, il ne s'agit pas d'imposer de gros et coûteux aménagements, mais de répondre à la demande et aux propositions de l'exploitant, de laisser le temps à la réflexion et de mûrir le projet.

Un projet a été déposé publiquement en juin 2002 et accepté par les instances communales et cantonales. Les aménagements sont :

1. Création d'un étang de 400 m², avec de larges zones-tampon.
2. Réouverture du ruisseau à ciel ouvert qui retrouve son ancien lit.

3. Création d'une zone-tampon (humide à jongs).
4. Protection contre le bétail d'une petite zone humide (environ 100 m²) propice à la fritillaire et aux batraciens.
5. Maintien d'un cordon de saules, création d'une zone pionnière régulièrement inondée.
6. Renforcement du cordon boisé du Doubs par des plantations et la pose d'une clôture contre le bétail. Maintien d'un sentier pour les pêcheurs.
7. Clôture de protection idéalement entre 3 à 5 mètres de la berge.
8. Passage pour le bétail.

Lucienne Merguin Rossé
Jean-Paul Luthi

Activités jeunes et nature Jura

Dimanche 25 mai 2003 : jardinage

A Delémont, un joli petit jardin attend les participants pour planter toutes sortes de légumes et de fleurs.

Chacunes et chacuns participeront à la réalisation et apprendront quand planter les légumes pour pouvoir les récolter durant l'année. Ils pourront ramener le légume de leur choix dans un petit pot !

Départ à 13 h 15 environ de Porrentruy
Retour à 17 h 30 à Porrentruy
Prix : participation aux frais de train (environ Fr. 5.–)

Samedi 14 juin 2003 : visite de Champ-Pittet

Les participants se déplaceront en train pour se rendre au Centre nature Pro Natura de Champ-Pittet. Sylvie B., qui connaît bien le site, leur fera une visite guidée.

Départ à 7 h 15 environ de Porrentruy
Retour à 18 h 30 au plus tard
Prix : participation aux frais de train (environ Fr. 10.–)

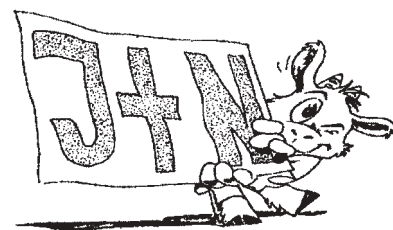
Remarques importantes

L'assurance est à la charge des participants. Si le temps est incertain, un

N° de téléphone pour se renseigner sera précisé sur la circulaire de confirmation envoyée la semaine avant la sortie.

Toutes les inscriptions sont à envoyer au plus tard une semaine avant la sortie à : Sylvie Courvoisier, Vies de Cœuve 15, 2942 Alle.

Sylvie Courvoisier



Transparence et objectivité

Dans la procédure judiciaire en cours à Cœuve menée par le couple Maillat contre un projet de construction d'un hangar agricole, l'Office fédéral du développement territorial apporte un éclairage juridique essentiel.

Cet office rappelle que les constructions prévues en zone agricole doivent faire l'objet d'examen concrets sur la base de critères objectifs et que les considérations d'ordre subjectif, d'opportunité ou d'agrément sont sans pertinence. Il rappelle que, selon la jurisprudence, les étables, les granges, les hangars agricoles doivent être adaptés par leur volumétrie et leur implantation aux besoins objectifs de l'exploitation. Et que les bâtiments existants doivent d'abord être transformés avant les nouvelles constructions. Dans la foulée, cet office montre du doigt la justice jurassienne qui accorde un respect excessif à l'avis donné par le Service de l'économie rurale lors d'une demande de permis de construire à Cœuve.

Ce qui veut dire en clair : les rapports de commissions ou d'institutions étatiques doivent être vérifiés par les juges et non pas entérinés comme du « pain béni ».

Pierre Froidevaux, président de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien

Pour Pro Natura Jura, cette position d'un office fédéral compétent est fondamentale, car les constructions agricoles se réalisent partout dans les zones agricoles, notamment dans les zones de protection (vergers, protection du paysage). De plus, les données fournies par les milieux agricoles sont peu fiables, à l'exemple de la procédure Valbert, où nous nous opposons à la construction d'une porcherie et où l'analyse fine du dossier a démontré que l'exploitant annonçait treize hectares de surface agricole utile... qui étaient en fait de la forêt.

Le comité

■ Guide à l'intention des agriculteurs et des autres acteurs de la préservation des milieux naturels

La préservation des milieux naturels, tels haies, bosquets, berges boisées, lisières, etc., n'est pas chose facile dans le canton du Jura. Bien trop souvent, ces éléments sont compris comme des obstacles pour une exploitation agricole rationnelle. Pourtant, les éléments naturels structurent le paysage et représentent une valeur écologique, paysagère importante. La politique agricole subventionne l'agriculture pour le maintien de ces biotopes dignes d'intérêt. Mais les problèmes de gestion par l'agriculture sont nombreux, l'entretien est souvent drastique et laisse peu de place aux oiseaux ou papillons qui y vivent.

Dans le cadre de la plate-forme agriculture-environnement, qui regroupe des représentants de l'OEPN et de l'Economie rurale, de la Nouvelle chambre jurassienne d'agriculture et du Forum Nature Environnement, un guide vient d'être édité. Il répond à de nombreuses questions que peuvent se poser les gestionnaires de l'espace rural. Il est à disposition et peut être consulté sur le site du Forum Nature Environnement : www.forumnature.org.